

PRO NOVIODUNO veille activement depuis 1922 à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité. Parallèlement, organise des manifestations de caractère culturel, telles que conférences, visites guidées etc.

LE COMITE se compose de: Dr Bernard Glasson, 67, rte de Clémenty, 1260 Nyon
président
Gabriel Poncet, vice-président
Gabrielle Butschi, secrétaire
Georges-Hervé Butschi, trésorier
Fabia Christen, Florence Darbre, Roland Labarthe,
Denise Ritter, Janine Suard, Jacques Suard, membres
Philippe Bridel, Me Olivier Freymond, Pierre Kissling
membres consultatifs
Jacques Brack, Jean-H. Guignard, Me Edgar Pélichet,
membres d'honneur.

Pour devenir membre de l'association, prendre contact avec la secrétaire:

Mme Gabrielle BUTSCHI
18, ch. du Pélard
1197 PRANGINS
téléphone 61'61'25

PRO NOVIODUNO tient à remercier très vivement ses fidèles donateurs dont elle apprécie le précieux soutien:

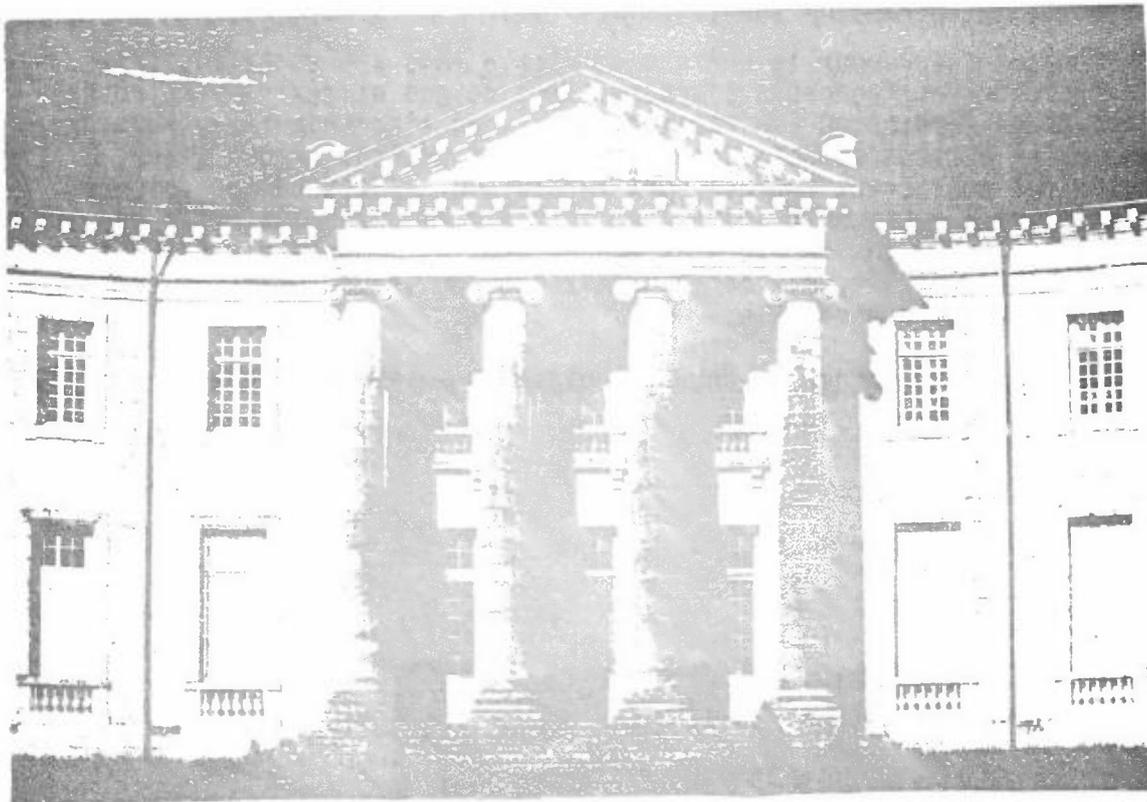
ZYMA SA, Nyon
M. et Mme Lotar NEUMANN, Gingins
Dr Willy-A. JAQUES, Lausanne
Mme Jacques DU BOIS, Neuchâtel
RYTZ & CIE SA, Nyon
LA COMMUNE DE NYON
SOCIETE DE BANQUE SUISSE, Nyon
M. et Mme Philippe HELLER, Nyon
M. et Mme Otto ROETHLISBERGER, Nyon

Mme Hélène VACHERON, Arzier
M. Cyrille DECREY, Nyon
M. et Mme François PERRET-GIOVANNA, Borex
Me Rémi BONNARD, Nyon
M. et Mme Michel SANDOZ, Crans
M. Ernest ZUTTER, Montreux
M. Pierre CERUTTI, Nyon
UNION DE BANQUES SUISSES, Nyon
M. et Mme Henri CALAME, Combremont-le-Petit

Errata: lire dans notre no 14 en page 7
Professeur américain HAMLER et non HAMMER

Pro Novioduno : visites, conférences

EN FRANCHE COMTE LE DIMANCHE 7 OCTOBRE 1990



Moncley

Quel plaisir pour les membres de Pro Novioduno de découvrir ces châteaux, fiers témoins de l'histoire mouvementée de notre voisine Franche-Comté, en compagnie de nos amis bisontins !

MONCLEY, chef d'oeuvre 18ème de l'architecte Bertrand, impressionne par son altière beauté néo-classique, soulignée par l'immense péristyle de la cour d'honneur. L'influence de Ledoux se lit dans les pierres et la parenté est certaine avec l'architecture monumentale des Salines Royales d'Arc-et-Senans. Un véritable miracle que ce château, encore en travaux lors de la tourmente révolutionnaire, nous soit ainsi parvenu intact à travers les siècles.

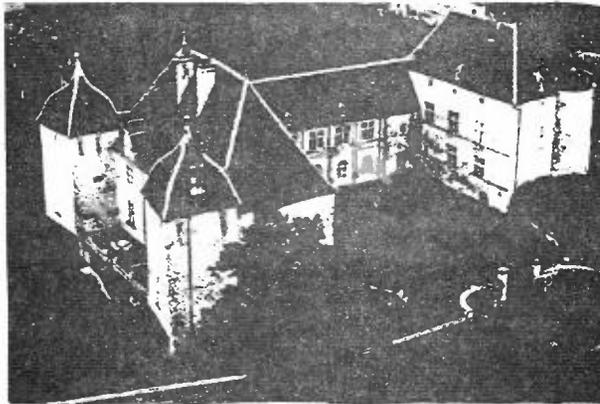
Des maisons fortes si courantes dans un passé agité où leur rôle défensif les rendait indispensables, il ne reste que fort peu de témoins. Nous avons eu la chance de découvrir celle de SORANS et d'apprécier l'énorme travail de restauration auquel s'est attelée une association locale qui, pour mener à bien cette lourde tâche, n'hésite pas à employer les grands moyens. Elle a ainsi mis sur pied un jumelage avec une association américaine afin de sauver plus particulièrement le vieux moulin.

FONDREMAND, village autrefois fortifié, accueille chaque été plusieurs milliers de visiteurs lors de festivals artistiques et folkloriques. Nous y avons visité l'église paroissiale puis le Musée Folklorique aménagé dans le donjon, sous la direction savoureuse de Monsieur le Curé. Ce "musée" où il

est précisé que les objets exposés ne sont pas à vendre, rassemble pêle-mêle meubles régionaux, photographies, journaux, partitions, documents historiques, pièces d'armement, vêtements, objets utilitaires et jouets, sauvés de la destruction. Ce vaste "fous-y-tout" poussiéreux prête à sourire mais représente une première étape importante pour la conservation du patrimoine local.

Enfin, coup de coeur pour le château de FILAIN, des XVe et XVIe siècles: sage ordonnance des façades à l'appareillage soigné et aux reflets rosés, simplicité des jardins où les tapis de capucines s'accordent aux parures automnales et surtout accueil chaleureux des propriétaires des lieux, retraités qui consacrent toutes leurs forces à une restauration soignée, n'hésitant pas à entretenir le parc ou à coudre et poser eux-mêmes rideaux et tentures. C'est dans ce cadre attachant que les membres de Pro Novioduno ont pris congé de leurs amis de la Renaissance du Vieux Besançon, organisateurs de cette journée réussie.

Prochaine rencontre entre les deux associations amies: dimanche 12 mai 1991 dans la région nyonnaise.



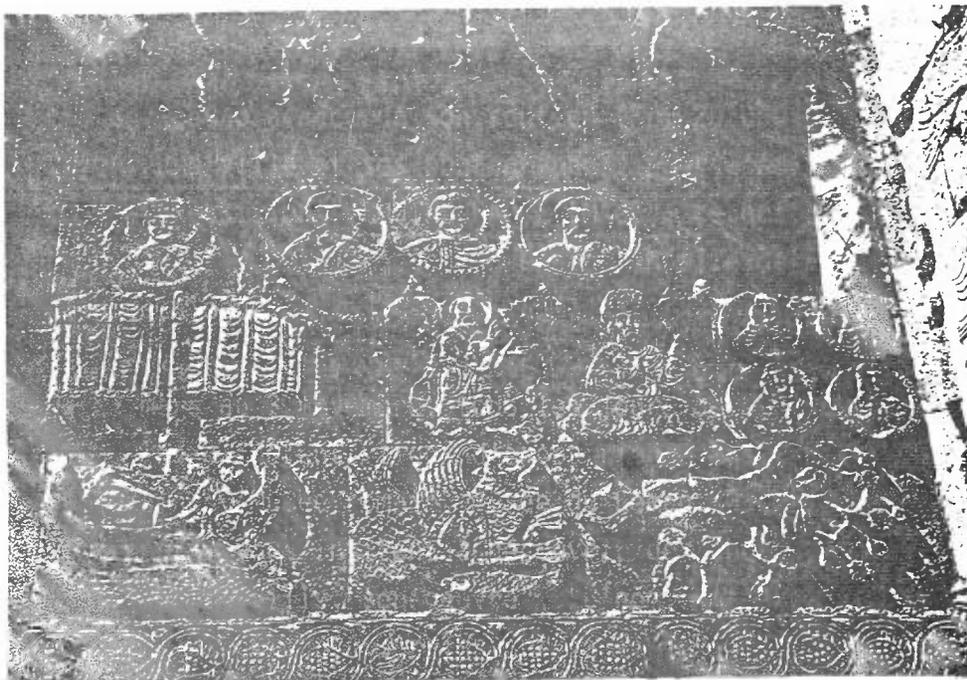
JEUDI 31 JANVIER 1991 : VOYAGE EN TURQUIE DE L'EST

Merveilleuse soirée passée en compagnie du Pasteur Hérald Châtelain à la Pagode Zyma, qui réunit un public fort nombreux de membres et amis de l'association.

Grâce à une brillante évocation, au texte riche en données historiques et artistiques et à l'illustration remarquable par sa présentation et par sa qualité photographique, nous fûmes transportés dans le sud-est de la Turquie, au bord du lac de Van, plus précisément à l'église arménienne d'AKTAMAR.

L'excellent conférencier analysa pour nous les sculptures de cette église qui représentent des scènes bibliques ainsi que des frises d'animaux et de végétaux, illustrations de pierre se modifiant selon la marche du cadran solaire.

Merci à notre ami, M. Châtelain, de nous avoir ainsi transportés au cœur d'un autre monde, merci à son sens du détail et de la perfection, appréciés jusque dans l'audition de cette merveilleuse musique arménienne. ..



Pro Novioduno : soutien



Pro Novioduno a accordé son soutien (Fr. 20'000.--) à l'Association "Nyon: une ville et ses photographes" pour l'édition du catalogue de son exposition "TÉMOINS PAR L'IMAGE", ce qui a permis à ses membres de bénéficier de la réduction exceptionnelle de Fr. 10.-- à l'achat d'un catalogue.

Du 23 mars au 3 novembre, tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. les différents lieux d'expositions Musée historique et des porcelaines, Musée romain, Musée du Léman, Galerie Focale et Forum de la Grenette vous invitent à découvrir des photographies exceptionnelles: "L'homme, sa ville, son oeuvre", "L'homme et ses vestiges", "Hommage au lac", "Regards contemporains sur la ville", "Les polaroids de Pierre Bergendi", "Reportages sur le vif", "Nyon, quelle ville ?", "Le Château de Prangins".

Pro Novioduno : réceptions

LE DIMANCHE 21 AVRIL 1991

Pro Novioduno a eu le plaisir d'offrir à 220 participants au congrès de l'Union Romande des Samaritains des entrées gratuites aux musées nyonnais. C'est une heureuse façon de s'associer à la joie des Samaritains de Nyon qui fêtaient le 75ème anniversaire de la naissance de leur association.

LE DIMANCHE 12 MAI 1991

Pro Novioduno recevra ses amis bisontins pour une visite du Château de Coppet, du Musée du Léman et de l'Abbaye de Bonmont. Les amis de la Renaissance du Vieux Besançon qui nous ont reçus si gentiment l'automne passé pourront ainsi découvrir ou redécouvrir les charmes nyonnais.

Pro Novioduno

S'INQUIETE DE L'AVANCEMENT DES PROJETS DE RESTAURATION

- LA TOUR DE L'HORLOGE et ses bâtiments adjacents menacent ruine. Plusieurs citoyens s'émeuvent de ce sort cruel (voir notre Tribune libre). Les Autorités ont-elles pleinement conscience de l'urgence des travaux à entreprendre ou attendent-elles la chute d'un élément de façade ou de toiture ?
- Silence au sujet de l'aménagement du CHATEAU. C'est pourtant la carte de visite de notre ville. Etonnement des visiteurs apprenant que cet important musée est fermé les mois d'hiver en raison du manque de chauffage !

NE VOIT RIEN VENIR AU SUJET DU CLASSEMENT DU MANOIR

promis par le responsable du Service des Monuments Historiques de Lausanne. Que l'administration est lente...

NE COMPREND PAS L'ATTITUDE DES CFF

propriétaires du CHATEAU D'EAU SITUE EN GARE DE NYON. Ce précieux témoin de l'archéologie industrielle qui servait à l'alimentation des locomotives à vapeur est fortement menacé. Les CFF ne peuvent en assurer l'entretien et en garantir sa

conservation car il se trouve à l'emplacement d'importants projets de construction (Nouvelle gare du Nyon-St-Cergue-Morez), développements immobiliers.

Pro Novioduno a alerté toutes les instances concernées et demandé que le Service cantonal procède au classement de ce château d'eau.

A VISITE L'EXPOSITION A LA GRENETTE DU PLAN D'AMENAGEMENT DU QUARTIER MARTINET-MORACHE

avec un grand intérêt. Premières réflexions suscitées par cette visite:

- Pourquoi avoir concentré tout comme aujourd'hui la circulation sur un seul axe ? Les problèmes de communication haut et bas de la ville ne feront qu'empirer...
- La préservation d'un espace vert le long du vallon est à relever. Mais n'est-il pas trop important, à cet endroit, précisément, de la ville ?
- Le style d'urbanisation est-il judicieux ? Les longs bâtiments prévus et la voie CFF constitueront une véritable barrière architecturale entre haut et bas de la ville.

REGRETTE COMME CHACUN LE DEBOISEMENT DE LA HAUTE COMBE

Consolation: le projet de construction s'est articulé autour des plus beaux arbres à protéger; les arbres sacrifiés avec l'accord de la commune et du canton seront remplacés ailleurs par de nouvelles plantations.

AVOUE AVOIR QUELQUE PEINE A TERMINER SON ETUDE SUR LE MOBILIER URBAIN

Les membres de la commission, par ailleurs très occupés professionnellement, n'ont pu s'investir assez profondément pour faire le tour de ce problème, plus complexe qu'il ne le paraissait de prime abord... Patience, le résultat paraîtra... dans quelques mois !

DOUTE DE L'UTILITE DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

L'aménagement du quartier de LA MURAZ ne presse pas, dit-on... Ceci dit quatre ans après le concours d'aménagement...

S'ETONNE: LE PROJET DE CENTRE CULTUREL

concocté par Vincent Mangeat serait mis en veilleuse en attendant le sort de l'usine à gaz. De méchantes langues parieraient que dans vingt ans on n'aura ni l'une ni l'autre !

COMPREND L'ATTACHEMENT DES HABITANTS DE LA LEVRATTE

pour "leur" coin de verdure tout en se réjouissant d'une animation nouvelle de ce quartier par la construction du centre prévu. Ce dilemme la conduit à formuler la proposition suivante:

POURQUOI NE PAS RESERVER DES MAINTENANT DES TERRAINS DESTINES
A DEVENIR DES PARCS PUBLICS.

ceci dans chacun des grands quartiers de la ville ?

Les besoins de détente en plein air n'ont en effet cessé de croître en raison du développement de la ville, de l'habitat collectif, du bruit, du stress et de la pollution.

L'UTOPIE D'UNE VILLA

Vous connaissez cette propriété nommée "LA COLLINE", sise au bord de la route de Genève, non loin de l'embranchement de la Métairie. Une villa de style du siècle dernier, avec un parc superbe dévalant la pente pour atteindre un petit port. Elle appartient, à l'époque, à une famille lyonnaise (les Fontaine) qui venait régulièrement passer ses vacances d'été au bord de notre lac. Leur intention était- étant sans descendance - de la léguer, par testament, à la paroisse catholique de la ville. On ne sait si un des desservants de la Colombière ne leur convint pas, mais ces dispositions testamentaires évoluèrent. C'est la Ville qui en hérita, à charge pour elle de verser chaque année une certaine somme à la paroisse. De plus, l'intention du légataire était d'en faire une demeure pour les personnes âgées. Le Conseil communal eut à débattre de son sort lorsque le legs eut lieu. Je me souviens du débat qui fut assez vif. Plusieurs conseillers pensaient n'avoir pas le droit d'enfreindre les termes de la donation. D'autres estimaient - déjà, à l'époque ! - que l'emplacement, en dehors du centre, ne convenait pas à cette destination. Finalement, la Municipalité obtint les coudées franches pour sa décision. Et c'est ainsi qu'elle pensa rendre service à la Communauté en passant contrat avec le Touring-Club pour en faire une sorte d'auberge, non de jeunesse mais de véhicules !

Et le temps fit son oeuvre: le parc se remplit de caravanes, de petits jardins individuels avec les nains de service. Quant à la villa, son état intérieur et extérieur se dégrada rapidement. Quand je devins municipal, je me promis d'entraîner mes collègues à se pencher sur ce problème. Destruction ou restauration ? Plus de 20 ans après, le problème est le même... Je passe sur cet exemple d'immobilisme des pouvoirs publics - si ce n'est pour m'en désoler.

Nous avons espéré que la construction du Centre sportif allait donner à cette propriété une valeur nouvelle et permettre à la population nyonnaise d'en bénéficier. Or, le bruit se répand que la Municipalité aurait reconduit le bail avec le Touring et même pour un certain nombre d'années ? Ce qui signifie le blocage de toute initiative en faveur de sa réhabilitation. Est-ce vrai ? Si tel devait être le cas, Pro Novioduno s'en désolerait.

Il faut agir pour sauver - d'une manière ou d'une autre - le bâtiment et faire en sorte que les Nyonnais puissent profiter de cet accès au lac.

Bernard Glasson

LE POINT SUR LES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES A NYON

FOUILLES REALISEES EN 1989

Grand-Rue: cryptoportique et area sacra du forum

Mise à jour des extrémités du cryptoportique du forum, de deux escaliers d'accès à la galerie semi-souterraine et des fondations d'un mur séparant l'area sacra du forum de l'area publica. Dégagement du sol de terre battue du cryptoportique sur quelques mètres carrés avec récupération de nombreux éléments d'architecture (frise, plinthes, etc) et d'enduits peints provenant du portique supérieur, observation d'enduits blancs recouvrant les parois et de graffiti. Avec prudence, la construction du cryptoportique peut être située vers le milieu du 1er siècle après J.-C. (Claude-Néron).

Rue Nicole 4: Forum, area publica

Observation d'une partie du dallage de l'area publica du forum, découverte de deux murs maçonnés, conservés en fondation et d'une dizaine de blocs d'architecture appartenant à l'ensemble monumental du forum, ainsi que d'un fragment de bas-relief en marbre (torse masculin drapé d'une toge).

Place du Château, Grand-Rue, égoût principal

Meilleure compréhension des rares vestiges gallo-romains (murs et sols) subsistant au milieu des fondations des constructions démolies après guerre. Introduction dans le collecteur principal de la colonie romaine suivie sur une trentaine de mètres.

Rue de la Gare 18, Villa de la Muraz

Sondages ayant révélé plusieurs murs maçonnés et un important lot de peintures murales.

Avenue Juste-Olivier 18: installations hydrauliques

Présence d'une coulisse en bois avec fond et parois constitués de planches retenues par des piquets. Canalisation partiellement détruite par un puits, à son tour abandonné et recoupé par une deuxième coulisse en bois creusée dans un tronc équarri.

Ces premiers aménagements installés au fond d'un petit vallon et datant du début du 1er siècle ont été enfouis par le comblement progressif naturel du vallon.

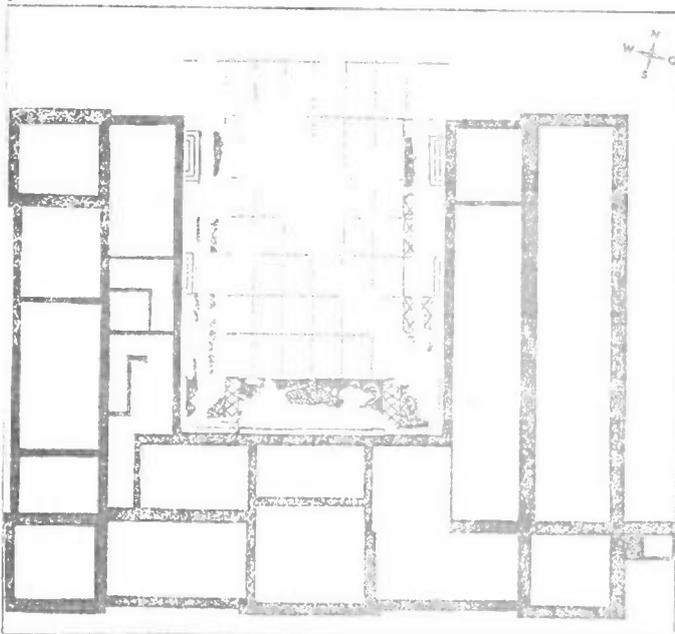
Ensuite, après pose d'un remblai d'assainissement, construction d'un bâtiment rectangulaire longé sur sa façade ouest par un canal creusé dans les remblais et dont le remplissage a livré un important lot de céramique (fin II-IIIe siècles).

Interprétation possible: dérivation d'eau pour l'alimentation d'un quartier industriel de la ville romaine. A noter la direction de ces canalisations vers les constructions gallo-romaines de la Morâche.

Découverte enfin d'une stèle funéraire presque intacte.

Les résultats des fouilles réalisées en 1990 et 1991 vous seront donnés dans nos prochains numéros.

PRANGINS: SAUVETAGE D'UNE MOSAÏQUE



Intéressante découverte lors des nombreux sondages et investigations archéologiques: à peu de profondeur, la cour d'honneur du château recelait les restes d'un pavement inconnu constitué de galets lacustres de provenance locale, mis en place au XVIIIe et oublié dès le XIXe, ayant disparu sous la terre battue et les graviers.

Les travaux prévus dans la cour causèrent un grave problème à l'architecte M. Christophe Anslar (membre de notre association): il était devenu indispensable de prélever en bloc ces restes de pavement en vue de leur protection avant de les reposer et d'en restaurer les lacunes. Or, on se trouvait dans l'impossibilité d'utiliser les méthodes traditionnelles de prélèvement et de restauration de mosaïques bien maîtrisées et pratiquées sur de larges surfaces, ceci en raison du poids et de l'inégalité des galets. Ce fut finalement l'Atelier de restauration du Musée romain d'Avenches qui mit au point la méthode adéquate: application sur les pavés d'une couche de séparation de résine thermoplastique chargée de sciure, encollage avec mousse époxyde d'une armature grillagée et autoportante. Une fois retournée, cette structure métallique sert de palette de transport et de stockage. Cette méthode peut être adaptée à d'autres structures telles que mosaïques romaines déformées ou aux tesselles très fines.

L'opération de dépose a parfaitement réussi malgré des conditions atmosphériques défavorables et un sol très humide. Coût du sauvetage: Fr. 900.-- le m². Supérieur à celui prévu pour une destruction et reconstitution complète, soit Fr. 640.-- env., mais indispensable à l'authenticité de l'oeuvre d'art.

Et la repose ? Rassurez-vous: malgré le fait qu'elle n'aura lieu que dans plusieurs années, le scénario a déjà été étudié avec soin. Si, à ce moment crucial notre bulletin est toujours en vie, nous vous en parlerons sans faute !

Si vous désirez approfondir la question, lisez sans tarder la publication des Monuments historiques et Archéologie du Canton de Vaud: "Sauvetage d'une mosaïque de galets du XVIIIe siècle à Prangins", par A. Glauser et D. Weidmann (Chantiers 10/81), dont sont extraites nos photographie et croquis.

TRIBUNE LIBRE

A la suite de notre appel de l'automne passé, nous recevions d'un lecteur fidèle le message suivant:

ROBERT ZÜRCHER
Chemin de Prélaz 14
1260 NYON

Nyon, le 29 octobre 1990

Comité

Pro Novioduno

Concerne : La Tour de l'Horloge.

Je suis intervenu à plusieurs reprises pendant six ans au Conseil Communal de Nyon, pour que la fontaine de Bel - Air datée de 1761, puisse enfin réintégrer sa place d'origine de 1895.

Lundi passé, j'ai fait entendre un appel de plus pour l'ensemble des immeubles de la Tour de l'Horloge.

Malheureusement, j'ai vraiment beaucoup d'inquiétude pour cette restauration et j'espère que Pro Novioduno, dès que l'occasion se présente, plante un clou de plus qui chasse l'autre !

En annexe, le texte de mon intervention au Conseil de lundi passé, et une photocopie du Journal de juin 1988.

Ne désespérons donc pas de voir un jour des travaux entrepris, et vive la sauvegarde du patrimoine historique de Nyon.

Recevez, cher comité, les salutations très cordiales.

Robert Zürcher

Robert Zürcher

Nyon, le 22 octobre 1990

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Depuis huit ans déjà, je suis intervenu à plusieurs reprises pour demander la restauration de l'ensemble des immeubles de la Tour de l'Horloge.

La Tour de l'Horloge, si mes renseignements sont bons, est l'oeuvre de l'architecte Heldt, le même qui a construit "L'Ancien collège "; c'est dire qu'elle a environ deux cents ans d'âge.

Il y a quelques années, j'avais la certitude que cette restauration allait être entreprise, mais, au château la Tour du Bailli ayant fait des siennes, elle a eu la priorité et ... la Tour de l'Horloge est restée en panne.

Dans le tableau des dépenses d'investissement, l'ensemble est bien prévu, mais reporté chaque fois plus loin dans le temps.

Ces immeubles sont dans un état déplorable et la restauration complète est vraiment nécessaire.

Notre Municipalité est très zélée pour accorder des permis aux affairistes pour transformer, démolir ou construire. Elle a pourtant aussi la responsabilité de préserver le patrimoine communal, un héritage dont nous avons la sauvegarde.

J'ai vraiment beaucoup d'inquiétude qu'une fois de plus la Municipalité laisse glisser cette restauration dans les oubliettes.

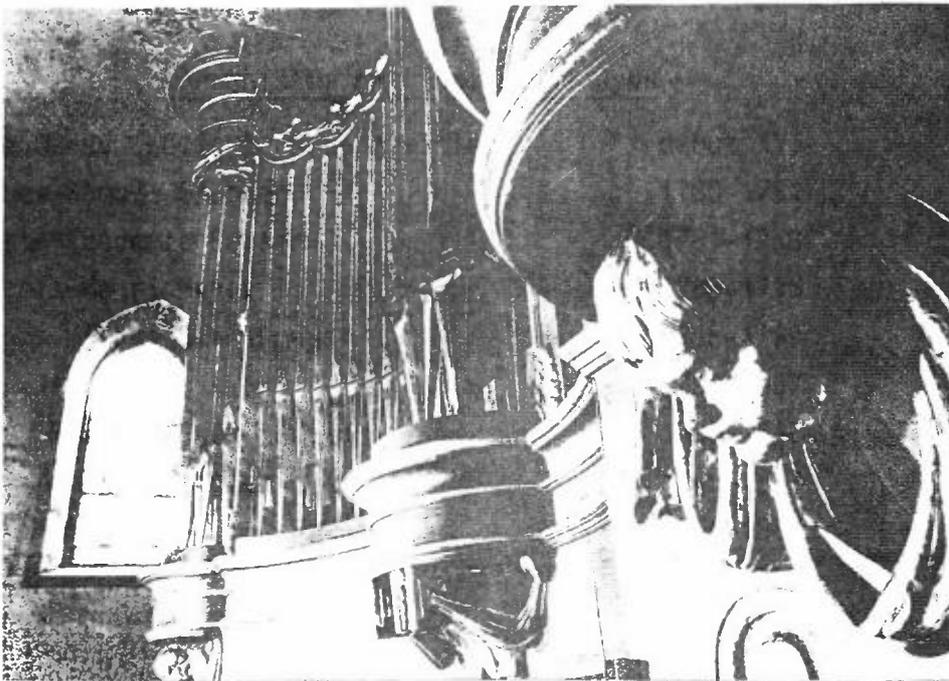
Pour garder l'espoir de voir une fois des travaux entrepris à cet endroit, je demande à la Municipalité de bien vouloir me renseigner sur ses intentions.

Robert Zürcher

HISTOIRE MUSICALE

A la suite de la chronique de Me Pélichet consacrée à l'histoire de la musique à Nyon (voir notre précédent bulletin), une de nos membres les plus fidèles et par ailleurs présidente de l'association "Musique à l'église, Nyon et environs", Mademoiselle Anne-Marie Auberson, nous a suggéré de relater brièvement dans nos lignes l'histoire des orgues de Notre Dame. Suggestion accueillie, vous vous en doutez, très favorablement, et que nous nous empressons de réaliser après lecture de la plaquette éditée en 1980 pour le bicentenaire de la musique au service de la communauté réformée de Nyon.

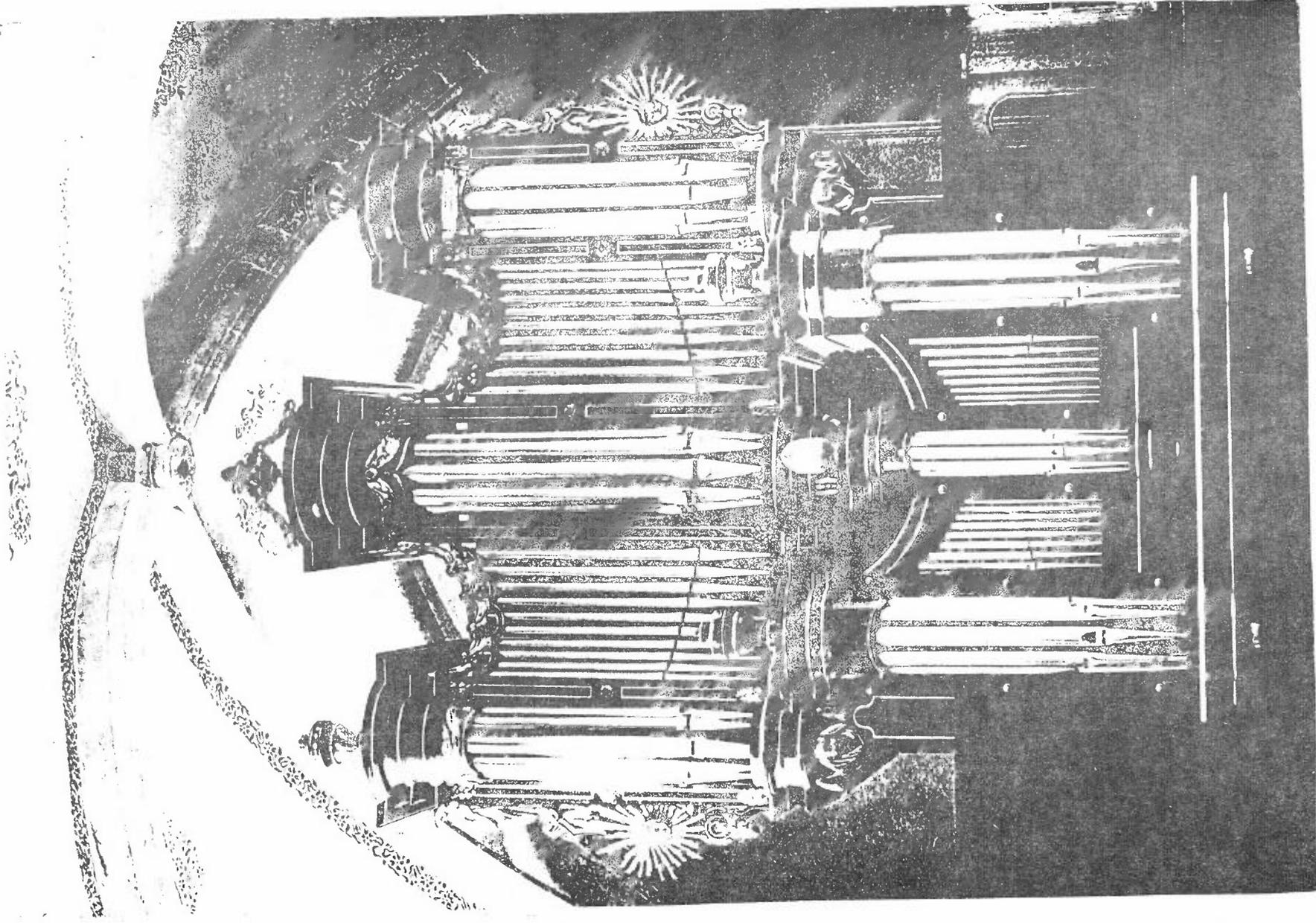
LES INSTRUMENTS



Dès le début du XVI^e siècle, Notre Dame a vraisemblablement possédé un orgue mais, peu après 1536 et durant près de deux siècles, sous l'influence des réformateurs, les sonorités de cet instrument s'éteignent. Psaumes chantés "a capella" puis, dès le XVIII^e, avec apport et soutien d'un quatuor instrumental formé de trompettes et de hautbois, animèrent les célébrations.

Le 4 mai 1778, le Conseil de Nyon décide la construction d'un orgue confiée au facteur SAMSON SCHERRER qui va réaliser ainsi à Nyon son ultime instrument. En effet, il ne peut assister au couronnement de son oeuvre puisqu'il meurt en mars 1780. Ses fils aidés du facteur PIERRE BURCKHARD mettent la dernière main à l'ouvrage et livrent l'instrument en mai 1780. Dans le courant du XIX^e, l'orgue de Scherrer est muni de la façade principale d'un ancien orgue de la cathédrale St Pierre de Genève.

En 1895, l'orgue en place ne correspond plus à la mode romantique de l'époque. On confie donc la réalisation d'un nouvel instrument à commande pneumatique à M. GOLL, facteur d'orgues à Lucerne, on agrandit la tribune et l'on songe à remplacer la façade par un nouveau buffet. Fort heureusement, le buffet



Photographies: Philippe JACQUES

baroque en place est sauvé par son classement monument historique en 1896. Inauguré en 1897, l'orgue Goll subit un relevage complet avec réfection partielle de la galerie en 1933.

Hélas, la traction pneumatique ne répond pas aux attentes et, en 1962, le remplacement de l'instrument défaillant par un nouvel instrument à traction mécanique classique est confié à la MANUFACTURE DE GRANDES ORGUES DE GENEVE. La question du remplacement du buffet baroque par un buffet moderne se pose à nouveau. Grâce aux efforts de M. André Luy, conseiller artistique et de Me Edgar Pélichet, archéologue cantonal, on réussit à le préserver une fois encore. Inauguré en 1963 et complètement relevé en 1975 par la MANUFACTURE ARMAGNI ET MINGOT de Lausanne, c'est cet instrument qui continue à résonner sous les voûtes de Notre Dame, pour le plaisir de tous, croyants et mélomanes.

LES HOMMES

Succession des organistes de l'église de Nyon

Frère Hans, prédicateur et musicien	début XVIe
Jacques-Samuel Gründer	1780-1781
Auguste-Frédéric Belsler	1781-1783
François-Henri Meyer	1783-1795
Georges-Michel Niedermeyer	1795-1799
César Marquis	1799-1837
Jeanne-Marie Klager-Mercier	1838-1845
J.-M. Monnier-Mercier	1845-1863
Elise Matthey	1864-1887
Constant Rouge	1888-1889
Max Kenner	1890-1893
Isaac Schümperlin	1894-1912
Dôle Diday	1913-1959
François Desbaillet	1959-1960
Louise Baumann	1960-1972
Pierre Pilloud	1972-1988
Anne-Claude Burnand-Mauri	1988
Daniel Meylan	1988

On relève certaines péripéties lors de la nomination des organistes. Ainsi, en 1795, l'organiste Meyer étant décédé, le Conseil de Nyon désigna le musicien Georges Vaubaron pour le remplacer, tout en lui accordant la faculté de faire toucher les orgues par sa fille pendant quelque temps. Ce choix déplut fortement au bailli de Rodt qui désapprouva cette décision car, pour lui, "la qualité d'organiste ne pouvait convenir à une femme". On nomma alors au poste Georges-Michel Niedermeyer, père d'Abraham-Louis, né à Nyon en 1802 et fondateur d'une excellente école de musique à Paris.

